



Charte en développement durable

Cette charte témoigne de l'engagement des dirigeants et des employés du Mont Gleason à intégrer les principes du développement durable dans toutes les sphères d'activité de l'entreprise (du processus de prise de décision stratégique aux opérations quotidiennes), et ce dans le respect strict des lois et règlements en vigueur.

Notre vision écoresponsable

Le Mont Gleason est un espace nature par excellence, un lieu rassembleur et accessible à tous. Notre engagement envers la communauté est basé sur une offre de services diversifiée tout au long de l'année, faisant de nous un contributeur incontournable au bien-être de notre région.

Guidés par notre engagement envers les valeurs environnementales, nous avons entrepris une transition vers de meilleures pratiques écoresponsables. Les défis posés par les changements climatiques ont renforcé notre détermination à préserver la santé de notre territoire naturel.

Le Mont Gleason prospère grâce à la force de la collaboration. Nous partageons et mutualisons nos infrastructures et compétences avec des partenaires locaux diversifiés, faisant de notre montagne une fierté régionale. L'approvisionnement de notre entreprise contribue à l'accroissement de la chaîne de valeur locale. L'économie circulaire et l'innovation sont favorisées dans toutes nos décisions et façons de faire.

Nos équipes reflètent la diversité de nos clients et de la société. Nous offrons des emplois de qualité qui permettent à nos employés d'atteindre leur plein potentiel, de contribuer activement au développement de la communauté et de s'installer durablement.

Nos engagements

- Mettre en place des processus et pratiques internes alignés sur les engagements de développement durable
- Mettre en place des programmes de développement professionnel pour aider les employés à atteindre leur plein potentiel
- Favoriser un leadership inclusif en encourageant la diversité au sein des équipes et en créant un environnement où chacun se sent valorisé et écouté
- Renforcer la collaboration avec des partenaires locaux diversifiés, partageant des valeurs similaires de durabilité
- Intégrer l'innovation dans toutes les facettes de l'exploitation, en recherchant constamment des solutions durables et novatrices

Nous nous engageons aussi à maintenir en place un *Comité Écoresponsable* et d'allouer les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique Écoresponsable*. La direction évaluera l'évolution du *Plan stratégique écoresponsable* au moins une fois par

année, fera les ajustements nécessaires pour faciliter sa mise en œuvre et assurera le lien avec sa stratégie d'affaires.

Le Mont Gleason s'engage à se conformer aux règles légales applicables dans le ou les pays et territoires où nous exerçons nos activités.

Nos valeurs

Esprit d'équipe — Engagement — Fierté

Nos orientations stratégiques

- Assurer le suivi, l'évaluation et l'amélioration continue de notre plan directeur en cohérence avec nos engagements de développement durable
- Établir nos processus internes en lien avec notre engagement de développement durable
- Créer des conditions pour que nos employés réalisent leur plein potentiel
- Diminuer l'empreinte environnementale de nos activités

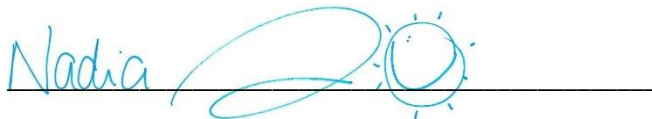
Champs d'application et responsabilité

La présente charte s'applique à tous les employés et sous-traitants de l'entreprise. *Le Mont Gleason* encourage aussi ses fournisseurs, ses clients et ses partenaires stratégiques à adopter des pratiques écoresponsables qui intègrent les principes du développement durable.

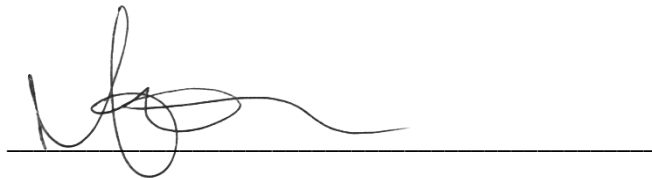
La présente charte est révisée au minimum une fois par année ou lors de tout changement significatif dans les orientations stratégiques, les activités ou les exigences applicables.

Autorité et entrée en vigueur

L'adoption de cette charte sera en vigueur à compter du 12 mai 2026.



Nadia Pépin, directrice générale



Marie-Ève Pagé, directrice adjointe des services